# Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 5 mars 2022

Trente trois membres se sont retrouvés avec plaisir à cette rencontre annuelle de l'association. Nous avons assisté aux comptes rendus de l'année et aux propositions de nouvelles activités et projets, en débattre et les voter. Tous les votes d'approbation ont été favorables à l'unanimité ! Le consensus et le volontarisme caractérisent bien les actions de Grainaille...

Lors de l'AG, chaque partie a été présentée par différents intervenants de l'association et voici ci-dessous leur propre compte-rendu.

## Première partie : Bilan d'activité 2021

*Présenté par Patrick*

Remerciements préalables aux absents pour raison de santé :

Gérald, Marc

L'année 2021 a été une année bien meilleure que la précédente.
Nous avons réussi à effectuer notre Assemblée Générale Ordinaire à la date prévue. Nous avons participé à la Foire Bio de Langeac, à la fête des plantes de Chavaniac Lafayette, à Et Pourquoi pas à Cunes et la foire bio de St Germain Laprade.
Le Crédit Coopératif nous a accordé une subvention de 3,000€ .
Grainaille compte à ce jour un peu plus de 300 sympathisants dont 113 adhérents à jour de cotisation en 2021. La progression par rapport à 2020 est supérieure à 40 %, bravo à vous.
Le projet de livret a pris une nouvelle tournure.
Nous avons rencontré Terre Vivante et leur avons présenté notre projet.
Ils nous ont proposé d'éditer eux-mêmes, dans leur collection Facile et Bio, notre livret.
Nous avons donc finalisé un accord de direction d'ouvrage.
Ce livret devrait donc être publié à 4,000 exemplaires au premier trimestre 2023.
A cela, s'est ajouté un gros morceau qui nous a occupé une grande partie de l'année et qui va nous occuper ces deux années 2022 et 2023.
En effet nous avons répondu à un appel d'offres qui nous permet de mettre en place notre projet jardins. Nous en parlerons plus concrètement un peu plus tard.
Afin de mener de front ces projets qui viennent s'ajouter à la gestion courante de Grainaille nous aimerions étoffer l'équipe en place.

**Un rappel des objectifs de l'association :**

**Lutter contre l'érosion de la biodiversité, retrouver de l'autonomie et renouer avec une certaine forme de solidarité locale.**

Nous ne faisons pas de troc mais on donne un lot de semences reproductibles + le mode d'emploi (savoirs paysans que l'on s'efforce à retrouver, compiler depuis 2009) et dans notre jardin on les reproduit en **qualité (sans la qualité ça ne marchera pas)** et en quantité de façon à en garder pour nous mais aussi **en redonner à l'association** qui a son tour en redonne à d'autres adhérents et en conserve pour parer au coup dur. Ainsi nous valorisons la conservation dynamique afin de constituer des variétés qui, à terme,

vont devenir locales car évoluant avec notre terroir.
Sans ce mouvement collectif et ce retour de graines de qualité pas de Grainaille.

Quels sont les outils de Grainaille ?

- Gestion du stock de graines : fichier excel à jour avec une gestion des priorités de variétés à renouveler sachant que la durée germinative est différente d'une variété à l'autre. (voir un extrait)(légumineuses : 40 ; feuilles 40 dont 23 laitues ; tomates 70 T + de 150 )
- La Maison des Semences : un local aménagé mis à notre disposition gracieusement par la mairie de JAX (à remercier) totalement opérationnel.
- Le site Internet.
- La mise en place des parrains/marraines.

Comment travaille-t-on dans l'association ?

4 pôles

**Le pôle 1**
Gestion de l'association (juridique, administratif, financière).
Gestion des adhésions.

**Le pôle 2**
Gestion de la bonne conservation des semences : installation/gestion de la maison des semences (local communal) / gestion du stock
Mise en sachets des graines à distribuer et gestion/tri des lots de graines reçus.
Mission d'alerte sur la priorité des variétés/semences à reproduire en urgence.
C'est dans ce pôle que se trouvent les parrains/marraines.
Participation aux foires.

**Le pôle 3**
Son rôle est de gérer la communication entre les adhérents, mais aussi avec l'extérieur via pour l'essentiel le site internet (gestion de mise en ligne, forum, les actualités...) et faire évoluer les outils de communication (tract, livret, banderole, stand...)
Relation presse
Gestion des événements et leur planification

**Le pôle 4**
Continuer le travail sur les outils techniques de production de semences (fiches protocoles, fiches de suivi de culture...)
Proposer des solutions aux différents points identifiés à améliorer (concernant la qualité des semences, la production de bisannuelles, des solanacées, des variétés peu

populaires...)
Proposer et préparer en amont des projets selon les objectifs de l'association (comment faire plus le lien avec les jardiniers locaux, les maraîchers, les associations sœurs (Et pourquoi pas ? Sphères...))

**Chaque adhérent peut s'investir en fonction de ses compétences et ses envies dans un ou plusieurs des pôles pendant une année puis arrêter, reprendre.** Chaque pôle travaille de façon autonome sur sa façon de se réunir, la fréquence de ces rencontres puis les référents de chaque pôle siègent au CA pour faire remonter les infos des pôles et réciproquement. Le CA étant l'assemblée où l'on synthétise, coordonne, gère l'association au quotidien et on met en place les missions votés à l'AG.

Rappel de la composition du Conseil d'Administration :

Mesdames Brigitte BONNEFOY RICHARD (vice-trésorière), Rachel FARRACHE (secrétaire), Karine PEREIRA, Chantal SOULIER (trésorière)
Messieurs Stéphane ARSAC (vice-président), Jean-Luc CAMPAGNE, Gérald COURTOIS, Marc FARIGOULE, Patrick RICHARD (président),

le bilan d'activité est approuvé à l'unanimité..

## Deuxième partie : Bilan financier

*Présenté par Chantal*

Bilan financier en annexe

Suite à la présentation, aucune question de l'assemblée,

Le bilan financier a été voté à l'unanimité.

Pour rappel :

Nous conservons le principe du tarif des cotisations 2022 qui a été voté lors de l'AG 2020, à savoir :

- 5€ version solidaire
- 15€ version classique
- plus de 15€ version bienfaiteur

Le bilan financier est approuvé à l'unanimité..

## Présentation du livre

*Présenté par Rachel*

**Titre provisoire : «je produis mes semences bio »**
Grainaille a pu signer un contrat d'édition avec Terre Vivante en 2021 et nous nous

apprêtons à leur remettre un manuscrit et des photos pour l'illustrer en septembre 2022, pour une édition prévue au printemps suivant. 4000 exemplaires seront imprimés dans un premier temps.
Les textes sont en cours de finalisation et de relecture. Une partie des photos e été prise à la saison 2021, celles qui manquent doivent être listées pour être prises avant l'automne.
Voir en annexe le planning retenu.
*Un appel est lancé aux volontaires pour l'étape de relecture et pour la prise de clichés dans leur jardins.*

## Présentation du Projet Jardins

*Présenté par Stéphane et Christophe*

**Les jardins d'accueil de la graine à la graine**
Pour échanger/partager avec les maraîchers-semenciers
1 rencontre une fois par mois (entre mars et novembre) chez un des partenaires
Une page web dédié sur le site de Grainaille
Contacts: Christophe Rodier (0778632613) ou Stéphane Arsac (0643727553)

Toutes les informations sont sur le site de Grainaille.

Le projet est approuvé à l'unanimité.

***Après cette première partie bien chargée, un intermède musical nous a été donné par André.***

## Proposition d'adhésion au réseau « Semences paysannes »

*Présenté par Christophe*

Le projet est approuvé à l'unanimité.

## Proposition de demande pour être reconnu d'intérêt général + jeunesse et éducation populaire

*Présenté par Christophe et Patrick*

Le projet est approuvé à l'unanimité.

## Présentation du projet de poste salarié

*Présenté par Chantal Stéphane Christophe et Patrick*

Grainaille a aujourd'hui plus d'adhérents, plus de projets, des subventions à gérer... les bénévoles arrivent à la limite de leurs capacités. Le recours a un professionnel pour ces activités de coordination a déjà été identifié comme un besoin pour le projet des jardins d'accueil « de la graine à la graine » : un budget est dévolu au suivi et à l'animation du projet par un prestataire. Nous avons identifié un besoin de temps et de compétences spécifiques pour mener nos projets avec sérieux, notamment pour les missions suivantes :

coordination de la gestion de la Maison des Semences, montage de projets et recherche de financements, diversification des activités et des temps de vie associative, communication (site, réseaux sociaux, news, liens avec les réseaux...), travail avec les pôles sur leurs actions thématiques (livre, gestion des adhésions, réseau parrains/ marraines...)
Les missions seront à définir précisément dans un programme annuel de coordination.

Un budget prévisionnel a été présenté pour 2022, intégrant un poste salarié, pour donner une idée aux membres de la charge financière et des moyens de financements envisagés.

Résumé des interventions concernant le projet :

- Un adhérent fait ressortir le risque de créer un poste salarié sur la base de subventions est de toujours dépendre d'elles par la suite, d'avoir une association en perpétuelle recherche de financements. Les membres présents sont d'accord avec cette analyse et proposent que les subventions soient utilisées pour le lancement du poste (deux ans, soit le montant des subventions potentielles ). L'idée serait que le travail du salarié permette de faire émerger des sources de financement propres à l'association (prestations notamment). Le salarié serait aussi en charge des différentes subventions, de la demande au suivi.
- Selon un adhérent, l'association existe depuis bientôt 10 ans, elle a eu le temps de créer son identité et regroupe de nombreux membres et sympathisants, elle est donc mure pour cette nouvelle étape.
- Créer un poste permettrait de diffuser la philosophie de Grainaille et de créer un emploi en milieu rural.
- Le type de poste envisagé (mi temps en CDD) permet de limiter le risque pour l'association, à la fois financier mais aussi pratique, le temps de voir si la formule est bien adaptée pour Grainaille.
- Une personne est déjà pressentie pour le poste, très active, bien intégrée dans l'association et compétente pour la gestion pratique et administrative d'une Maison des Semences. C'est parfois le plus dur à trouver !

Le projet est approuvé à l'unanimité.

## Compte-rendu « foires et Maison des Semences »

*Présenté par Karine*

1- <u>un lieu physique pour Grainaille :</u> la Maison des semences à Jax

Local mis à disposition par la Municipalité (que l'on remercie), qui nous permet de stocker l'ensemble des semences dans des frigos hors service et de tenir nos permanences.

Elles ont lieu les 1ers et 3èmes samedis du mois, de février à juin et de septembre à novembre de 14h à 17h.

C'est l'occasion d'accueillir les visiteurs :
- des personnes intéressées par la démarche de Grainaille qui souhaitent en savoir plus et.. adhérer ;
- des adhérents qui rapportent les semences produites ;
- des adhérents qui viennent chercher les semences à reproduire et chercher des conseils pour choisir les variétés..

Et cette année, elles ont été couplées avec des actions de tris utilisant les tamis, vannoir,... de bons moments de partage appréciés par les adhérents présents.

**Nous avons prévu de renouveler ces actions de tri (à l'automne) et nous envisageons d'organiser des discussions autour de thèmes que les adhérents souhaitent aborder, du type :**
**- comment réussir ses semis de salade ?**
**- comment lever la dormance des graine ?…**

2 – <u>des évènements en extérieur pour Grainaille :</u>

Grainaille avait l'habitude de tenir son stand lors de foires ou fêtes
Foire Bio de Langeac et d'Allègre, de Fête des plantes de Chavaniac et Faîtes du jardinage à Cunes.
L'an dernier, s'est ajouté un stand à la fête du Bio de Saint Germain Laprade pour la première fois grâce à Geneviève.
Et cette année, nous sommes sollicités par les communes de Reilhac (près de Langeac) et du Monastier sur Gazelle.

**Ce sont toujours des moments agréables de discussion et partage, mais si le nombre d'évènements passent de 4 à 7 voir plus cela demande beaucoup de disponibilités aux adhérents du Pôle 2 qui gèrent l'installation, le démontage,et l'accueil des visiteurs, il faut donc grossir les rangs pour partager les créneaux de tenue du stand.**

**3 –** <u>des évènements en interne pour Grainaille :</u>

Le temps du semis des tomates approche, **il est prévu le samedi 12 mars.** Habituellement prévu l'après-midi, il est programmé **le matin**, cette année, pour ne pas raté le lancement du Projet « Jardin d'accueil de la graine à la graine » chez Marie-Claire et David à Vailhac.

Sur une soixantaine de variétés de tomates présentes à la Maison des Semences :
- 20 ont été identifiées comme à reproduire cette année (du fait de leur petite quantité ou de leur date de production ancienne).
4 godets de 9 graines seront semés pour chacune des variétés, soit 720 plants donc 120 lots de 6 plants ;
- 13 ont été choisies parce que courantes, appréciées dans les variétés en quantité et récentes.
6 godets de 9 graines pour chaque variété soit 702 plants donc 117 lots.

**Le repiquage se fera environ 1 mois plus tard, soit le 16 avril et ce sera aussi la journée d'échange entre adhérents :**
- échanges et dons de nos surplus de semences, plants, tubercules ;
- dons des surplus de Grainaille et des semences arrivées en limite de vie.

4 – <u>nouveauté 2022</u>

Les semences de notre stock sont classées en 2 catégories.
Dans la catégorie 1, on retrouve celles identifiées par le Pôle 2 comme **prioritaires,** placées dans les coffrets. Il nous faut mettre l'accent sur leur reproduction cette année.
Dans la catégorie 2, , on retrouve celles identifiées comme **secondaires**, placées dans les cagettes. Les adhérents peuvent se faire plaisir avec notamment les fleurs et semences que nous avons jugées moins pertinentes à reproduire pour cette année.

De plus, dans l'idée de revenir aux fondements de Grainaille, un peu perdus de vue

( reproduire une ou plusieurs variétés pour soi mais aussi pour les autres pour gagner en autonomie ) et de permettre aux jardiniers membres d'avoir accès à un panel de semences courantes pour la culture de consommation, nous nous proposons de réfléchir à un « kit-adhérent ».
Kit qui contiendra des semences « traditionnelles », notamment des variétés locales adaptées à nos terroirs et des variétés couramment cultivées par les jardiniers.
Pour pouvoir fournir ses kits, l'aide des semenciers du projet « jardin d'accueil de la graine à la graine » mais aussi celle, bénévole de semenciers en dehors du projet précieuse.

5 – Appel aux experts.

Nous avons quelques variétés qui demandent une attention particulière de part leur rareté ou leur nouveauté/ arrivée récente dans la Maison des Semences :
-moutarde brune
- panais
- 2 variétés de radis
- pois Carouby de Maussade
- …

Nous avons besoin de faire appel à des « experts » (certains adhérents du Pôle 2 et d'autres adhérents déjà expérimentés dans la production de semences)

Présentation du parcours :

**STAND 1:** mise à jour des informations personnelles sur la fiche adhérent
règlement de la cotisation (5€ solidaire/15€ classique/plus de 15€ bienfaiteur)
inscription dans les pôles ou pour le parrainage d'une espèce

**STAND 2 :** récupération du terreau et des graines commandés

**STAND 3 :** choix des variétés à reproduire pour 2021 et enregistrement sur la fiche adhérent

**STAND 4 :** rendu des graines 2021

**STAND 5 :** livres 4 saisons du jardinage pour prêt

**On rappelle notre philosophie:**

**«moins de variétés à reproduire mais plus en quantité et en qualité»,**
**prendre en compte l'espace de nos jardins et l'importance du retour des fiches de suivi (peut être un légume racine, une laitue, une légumineuse,…)**

## Élection du Conseil d'Administration

Conformément aux statuts 3 membres quittent le CA, Karine, Rachel et Patrick.
Se présentent au CA :

Bénédicte COSTE GODDON
Geneviève DURAND
Rachel FARRACHE
Léa ORIOL
Brigitte MAISONNEUVE
Karine PEREIRA
Victor MOUCHET
Patrick RICHARD

Ils sont élus à l'unanimité.

**Fin de séance à 16h.**

Puis récupération des commandes de terreau et semences.
Collation de l'amitié. Un grand merci aux pâtissières.

# Annexes :

# Bilan Financier 2021

**BILAN FINANCIER 2021**

| | CHARGES | | PRODUITS |
|---|---|---|---|
| Achat terreau 192 sacs | 1 441,02 | Vente terreau 122 sacs | 1 464,00 |
| Achat petit matériel | 486,00 | Adhésions (dont 67 nouvelles adhésions) | 1 760,00 |
| Achat fournitures | 196,18 | | |
| Achat petit mobilier | 79,17 | | |
| Assurance responsabilité Maison des semences | 145,53 | | |
| Frais de déplacements | 140,00 | | |
| Documentation, fournitures de bureau | 67,65 | Dons | 77,42 |
| Frais de réception et de réunions | 56,31 | | |
| Abonnement 02WITCH Site internet | 72,00 | | |
| Frais bancaires | 69,08 | Subv. Prix de l'inspiration Cr. Coopératif | 3 000,00 |
| | 2 752,94 | | 6 301,42 |

Résultat : 6301,42 – 2752,94 = 3548,48

| | | | |
|---|---|---|---|
| Solde banque au 1/01 : | 1 658,63 | | |
| + Recettes : | 6 301,42 | Solde banque au 31/12 : | 5 182,73 |
| - Dépenses : | 2 752,94 | Solde caisse au 31/12 : | 24,38 |
| | 5 207,11 | | 5 207,11 |

# Planning du livre

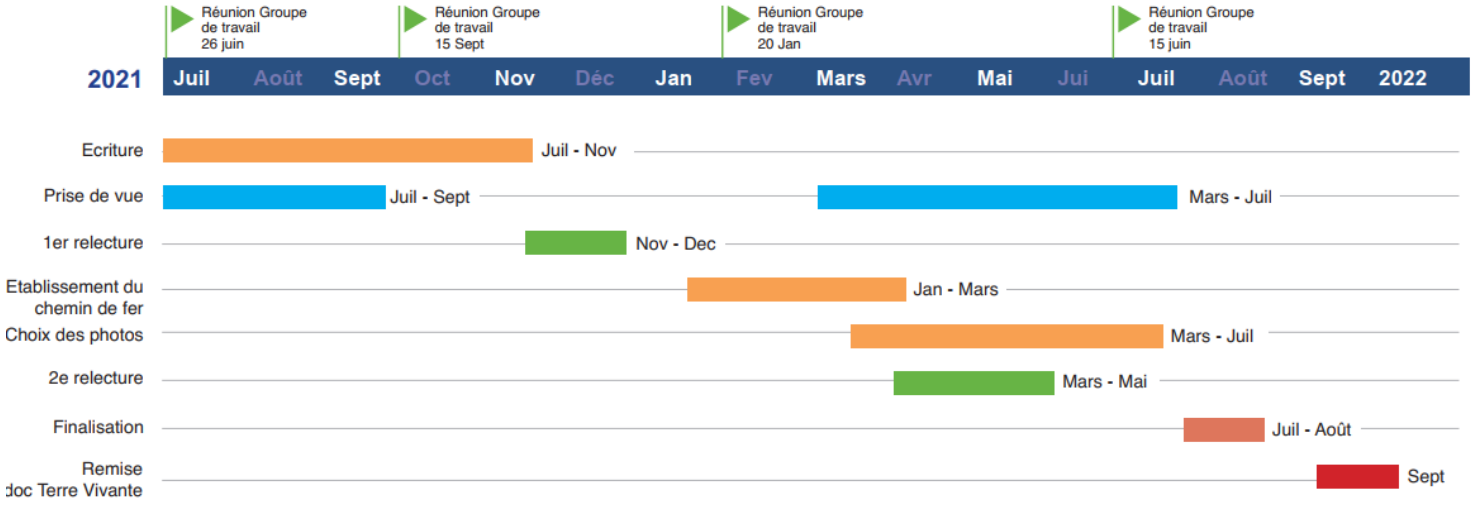


# Budget prévisionnel 2022

Grainaille
Ensemble, produisons des semences!

## Budget prévisionnel 2022

| | CHARGES | | PRODUITS |
|---|---|---|---|
| Achat terreau | 1 013,00 | Vente terreau | 1 560,00 |
| Communication | 1 000,00 | | |
| Achat petit matériel | 1 000,00 | Adhésions | 2 000,00 |
| Assurance | 170,00 | Terre Vivante Avance sur droits d'Edition | 600,00 |
| Documentation, fournitures de bureau | 200,00 | | |
| Frais de réceptions et de réunions | 1 200,00 | Subvention FDVA1 | 500,00 |
| Abonnement Site internet | 75,00 | Subvention FDVA2 fonctionnement | 6 228,00 |
| Frais bancaires | 70,00 | Subvention SRAL Pôle politique publ de l'alimentation | 9 453,00 |
| Frais de déplacement | 1 500,00 | Subvention FDVA2 nouveau projet | 3 568,00 |
| Prestation 3 partenaires jardins | 6 480,00 | Subvention Léa nature | 4 500,00 |
| Prestation suivi projet | 6 720,00 | Fongep | 7 000,00 |
| Frais de déplacement affectés au projet | 1 500,00 | | |
| Achat petit matériel affecté au projet | 1 000,00 | | |
| Prestation communication | 540,00 | Exonération charges patronales | 2 500,00 |
| Poste salarié | 17 385,00 | | |
| Formation bénévoles | 500,00 | Subventions diverses | 2 444,00 |
| | 40 353,00 | | 40 353,00 |
| | | Résultat : | 0,00 |